

Le lundi 11 mars 2019, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 3 mars 2019

Nombre de délégués : 37

Présents titulaires (18) :

Mme Claude MELLIER, M. Christophe DUPRAT et M. Michel LABARDIN pour Bordeaux Métropole,
M. Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive,
M. Gaëtan DE TROGOFF pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,
M. André DUVIGNAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax,
M. Olivier GEORGIADIS et M. Jean-François LARENAUDIE pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux,
Mme Véronique DE MAILLARD pour la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême,
Mme Fabienne FONTENEAU pour la Communauté d'agglomération du Libournais,
M. Alain LECOINTE et M. Jacques MORISSET pour la Communauté d'agglomération du Niortais,
M. Gilles BÉGOUT pour la Communauté d'agglomération Limoges Métropole,
M. Michel COUZIGOU pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne,
M. Jean-Claude SAUBION pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud,
Mme Christine MOEBS, M. Christophe CATHUS, et M. Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

Présents suppléants (1) :

M. Pierre-Yves BRIAND pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac.

Pouvoirs (8) :

Mme Christine BOST pour Bordeaux Métropole à M. Christophe DUPRAT,
M. Claude CARPE pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise à M. Olivier GEORGIADIS,
Mme Brigitte DESVAUX pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle à M. Alain LECONTE,
M. Philippe TILLET pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive à M. Christian PRADAYROL,
M. Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême à Mme Véronique DE MAILLARD,
M. Jacques MIGOZZI pour la Communauté d'agglomération Limoges Métropole à M. Jean-François LARENAUDIE,
M. Bertrand TORTIGUE pour la Communauté d'agglomération du Marsan à M. Jean-Claude SAUBION,
M. Jacky EMON pour le Région Nouvelle-Aquitaine à M. Christophe CATHUS.

Invités (2) :

M. Bruno SULLI pour la Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut,
M. Jean-Guy PERRIERE pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord.

DÉLIBÉRATION 2019_02 : ADHÉSIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant la délibération n°12 du Conseil communautaire de Grand Châtelleraut du 19 novembre 2018 relative à son adhésion au Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant la délibération n°119-2018 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) du 18 décembre 2018 relative à son adhésion au Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant la délibération n°01 du Comité Syndical du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités du 5 mars 2019 relative à son adhésion au Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Considérant les avis favorables du Comité de bassin Gironde & Garonne du 8 février 2019 et du Comité de bassin Vienne & Charentes du 25 février 2019,

Considérant les souhaits respectifs de Grand Châtelleraut, de la COBAN et de Pau Béarn Pyrénées Mobilités de rejoindre Nouvelle-Aquitaine Mobilités afin de faciliter la mobilité de leurs habitants et de permettre la réalisation de déplacements sans couture au sein et au-delà de leurs ressorts territoriaux,

Considérant les délibérations 2018_011 et 2018_012 du Comité Syndical du 29 octobre 2018 relatives à la composition des bassins d'intermodalités et à la désignation des délégués de bassin,

Considérant les dispositions statutaires relatives aux modalités d'adhésion de nouvelles autorités organisatrices membres, il est soumis à discussion :

- la composition modifiée du Comité Syndical de par l'installation des délégués des autorités organisatrices candidates à l'adhésion (cf. Annexe 1 à la présente délibération) ;
- la composition modifiée des Comités de bassin concernés par les nouvelles adhésions (cf. Annexe 2 à la présente délibération) ;
- l'absence de modification de la répartition des contributions financières des membres au vu des nouvelles adhésions,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **de donner un avis favorable aux adhésions de Grand Châtelleraut, de la COBAN et de Pau Béarn Pyrénées Mobilités ;**
- **de déclarer installés dans leurs fonctions les délégués titulaires et suppléants des trois nouvelles autorités organisatrices membres ;**

- **d'approuver les modifications apportées à la composition du Comité Syndical et des Comités de bassin Gironde & Garonne, Landes & Pyrénées et Vienne & Charentes.**

**Le Président,
Renaud LAGRAVE,**



Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Autorité organisatrice membre	Délégué(es) titulaire(s)	Délégué(es) suppléant(es)
Région Nouvelle-Aquitaine	Monsieur Christophe CATHUS Monsieur Jacky EMON Monsieur Nicolas FLORIAN Monsieur Jean-Michel IRATCHET Monsieur Renaud LAGRAVE Madame Christine MOEBS	Monsieur Mathieu BERGÉ Madame Andréa BROUILLE Madame Claudie CHEYROUX Monsieur Philippe NAUCHE Monsieur Aurélien SEBTON Madame Reine-Marie WASZAK
Bordeaux Métropole	Madame Christine BOST Monsieur Christophe DUPRAT Monsieur Michel LABARDIN Madame Claude MELLIER	Monsieur Michel DUCHÈNE Monsieur Pierre HURMIC Monsieur Eric MARTIN Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU
Communauté urbaine de Limoges Métropole	Monsieur Gilles BEGOUT Monsieur Jacques MIGOZZI	Monsieur Jean-Paul DURET Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT
Communauté urbaine du Grand Poitiers	Madame Anne GÉRARD Monsieur Alain TANGUY	Monsieur Hervé GARCIA Monsieur Gérard SOL
Communauté d'agglomération de La Rochelle	Monsieur David BAUDON Madame Brigitte DESVEAUX	Madame Sylvie GUERRY-GAZEAU Monsieur Jean-Michel MAUVILLY
Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	Monsieur Nicolas PATRIARCHE Monsieur Michel CAPERAN	Monsieur Jean-Pierre MIMIAGUE Monsieur Jean-Claude BOURIAT
Communauté d'agglomération du GrandAngoulême	Madame Véronique DE MAILLARD Monsieur Michel GERMANEAU	Monsieur Bertrand MAGNANON Madame Catherine PEREZ
Communauté d'agglomération du Niortais	Monsieur Alain LECOINTE Monsieur Jacques MORISSET	Monsieur Dominique SIX Monsieur Marc THEBAULT
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive	Monsieur Christian PRADAYROL Monsieur Philippe TILLET	Monsieur Robert LOURADOUR Monsieur Jean-Jacques SANS

Communauté d'agglomération de Grand Périgueux	Monsieur Olivier GEORGIADIS Monsieur Jean-François LARENAUDIE	Monsieur Stéphane MOTTIER Monsieur Bernard-Henri SUBERBERE
Communauté d'agglomération du Libournais	Madame Fabienne FONTENEAU	Monsieur Philippe BUISSON
Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut	Monsieur Bruno SULLI	Monsieur Henri COLLIN
Communauté d'agglomération Royan Atlantique	Monsieur Yvon COTTERRE	Monsieur Claude BAUDIN
Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	Monsieur Gaëtan DE TROGOFF	Monsieur Jany ROUGER
Communauté d'agglomération de Grand Cognac	Monsieur Guy DEWEVRE	Monsieur Pierre-Yves BRIAND
Communauté d'agglomération Rochefort Océan	Monsieur Alain SOULIÉ	Madame Florence LECOSSOIS
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	Monsieur Bruno LAFON	Monsieur Jean-Guy PERRIERE
Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud	Monsieur Jean-Claude SAUBION	Monsieur Jean-François MONET
Communauté d'agglomération Bergeracoise	Monsieur Claude CARPE	Monsieur Daniel GARRIGUE
Communauté d'agglomération Val de	Monsieur Michel COUZIGOU	Monsieur André COURIOU

Garonne Agglomération		
Communauté d'agglomération de Saintes	Monsieur Frédéric NEVEU	Monsieur Jean-Claude CLASSIQUE
Communauté d'agglomération du Grand Dax	Monsieur André DUVIGNAU	Monsieur André DROUIN
Communauté d'agglomération du Marsan	Monsieur Bertrand TORTIGUE	Monsieur Guy SIBUT
Communauté d'agglomération Tulle Agglo	Monsieur Arnaud COLLIGNON	Monsieur Henri JAMMOT
Communauté d'agglomération du Grand Guéret	Madame Claire MORY	Monsieur Patrick ROUGEOT

ANNEXE 2 : COMPOSITION DES COMITÉS DE BASSIN

<p>Gironde & Garonne</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Bordeaux Métropole</p> <p>Communauté d'agglomération du Libournais</p> <p>Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord</p> <p>Communauté d'agglomération Val de Garonne</p> <p><i>Sous réserve d'une potentielle adhésion :</i></p> <p><i>Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud</i></p> <p><i>Agglomération d'Agen</i></p> <p><i>Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois</i></p>	<p>Limousin & Périgord</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Communauté urbaine Limoges Métropole</p> <p>Communauté d'agglomération du Bassin de Brive</p> <p>Communauté d'agglomération de Grand Périgueux</p> <p>Communauté d'agglomération Bergeracoise</p> <p>Communauté d'agglomération Tulle Agglo</p> <p>Communauté d'agglomération du Grand Guéret</p>
<p>Landes & Pyrénées</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités</p> <p>Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud</p> <p>Communauté d'agglomération du Grand Dax</p> <p>Communauté d'agglomération du Marsan</p> <p><i>Sous réserve d'une potentielle adhésion :</i></p> <p><i>Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour</i></p>	<p>Vienne & Charentes</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Communauté urbaine du Grand Poitiers</p> <p>Communauté d'agglomération du GrandAngoulême</p> <p>Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut</p> <p>Communauté d'agglomération Royan Atlantique</p> <p>Communauté d'agglomération du Grand Cognac</p> <p>Communauté d'agglomération de Saintes</p>
<p>Sèvres & Atlantique</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Communauté d'agglomération de La Rochelle</p> <p>Communauté d'agglomération du Niortais</p> <p>Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais</p> <p>Communauté d'agglomération Rochefort Océan</p>	